



## **REPRÉSENTANT·E DES ÉTUDIANT·E-S DES CYCLES SUPÉRIEURS AU CONSEIL CONSULTATIF : appel à candidatures**

La Galerie Leonard & Bina Ellen (GLBE) invite les étudiant·e·s à la maîtrise (MFA ou MA en histoire de l'art) de Concordia à soumettre leur candidature afin de pourvoir un nouveau siège au sein du conseil consultatif de la Galerie. Le ou la représentant·e MA/MFA représentera les perspectives de la communauté étudiante aux cycles supérieurs de Concordia.

### **Rôle du conseil consultatif**

Le conseil consultatif constitue un espace de dialogue entre des membres engagé·e·s à soutenir la vision et le développement à long terme de la Galerie. Les discussions s'y déroulent de manière informelle et les décisions sont prises par consensus.

### **Le conseil :**

- émet des recommandations sur des enjeux liés aux orientations stratégiques de la Galerie ;
- représente et promeut la programmation de la Galerie, ses activités publiques, ses publications et ses initiatives de collectionnement auprès des communautés auxquelles ses membres appartiennent ;
- agit comme ambassadeur·trice de la Galerie dans ses relations avec l'Université, ses facultés et les organisations externes liées à la Galerie.

### **Termes de référence du conseil consultatif**

Le conseil consultatif est composé de 8 à 10 membres représentant les perspectives des diverses parties prenantes de la Galerie.

Les membres siègent généralement pour un mandat de trois ans, avec la possibilité de renouveler une fois (maximum de deux mandats consécutifs). Le poste étudiant MA/MFA aura un mandat flexible, selon l'année d'études, d'une durée de 1 à 3 ans. Cette structure

visée à assurer une représentation équitable, l'apport de nouvelles perspectives, la transparence et la continuité des expertises.

Consultez les termes de référence complets [ici](#).

\*disponible en anglais seulement

## **Admissibilité**

Les membres sont sélectionné·e·s en fonction de leur volonté de soutenir et de promouvoir la vision et les activités de la Galerie, ainsi que de leur capacité à apporter une diversité de connaissances et d'expertises.

La personne idéale est ouverte à une grande variété de sujets, de perspectives, de styles et de pratiques artistiques, et possède des compétences dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Connaissance de l'art contemporain et de la culture au Canada et à l'international ;
- Expérience de collaboration avec des communautés diverses ;
- Expérience du travail collaboratif et de processus décisionnels fondés sur le consensus ;
- Maîtrise de l'anglais et connaissance fonctionnelle du français.

## **Engagement de temps**

Les membres du conseil consultatif doivent :

- assister à 1 ou 2 réunions par année (d'une durée habituelle de 1,5 à 2 heures), généralement au printemps et à l'automne ;
- participer, lorsque possible, aux événements et initiatives de la Galerie ;
- prendre part à des consultations avec des organisations et des groupes, sur le campus et dans la communauté élargie.
- Le temps total requis (réunions et lecture) est estimé à environ 5 à 10 heures par année.

## **Rémunération**

Les membres du conseil consultatif qui ne sont pas des employé·e·s à temps plein de Concordia recevront des honoraires de 50 \$/heure pour leur participation aux réunions.

## **Exigences**

Les personnes candidates doivent :

- avoir accès à un ordinateur et à une connexion Internet stable ;
- se conformer aux politiques applicables de l'université, notamment celles relatives aux conflits d'intérêts ;
- signer une entente de confidentialité avec l'Université Concordia ;
- participer aux activités d'accueil et d'intégration.

### **Comment postuler**

Veillez envoyer votre CV ainsi qu'une lettre de motivation décrivant votre intérêt pour le poste, en indiquant en objet « Représentant·e étudiant·e – Conseil consultatif », à l'adresse [ellen.artgallery@concordia.ca](mailto:ellen.artgallery@concordia.ca) au plus tard le 25 mai 2026.